

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL ET FAITS MARQUANTS JANVIER A JUIN 2015

Réceptions :

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- l'assemblée générale de la société des Officiers du Valais Romand,
- les Etats Généraux du District de Martigny,
- l'Association Valaisanne des Marchands de Mazout et des Réviseurs de Citernes,
- la journée romande du Patchwork,
- la 9^{ème} assemblée de l'Association des corps de sapeurs-pompiers du Valais Romand,
- le 5 à 7 du CREM,
- l'assemblée de la Fédération Valaisanne des Retraités.

Nonagénaires :

Le 28 février 2015, nos Autorités ont organisé à « l'Espace Bouliac » une réception officielle avec les familles de Mmes Simone Clavien, Gaby Felley, Albina Meyer, Andrée Rosset, Ida Vouillamoz, Esther Vulliens et de MM. Georges Neury et François Piot.

Couverture mobile :

Swisscom a refusé la proposition faite par la Commune de lui mettre à disposition l'antenne à la Biolle pour améliorer la réception des communications mobiles et d'internet dans les Mayens.

Visite d'entreprise :

Le Conseil a été invité à visiter les locaux de la société Plug & Play Sàrl, nouvelle entreprise domiciliée à Saxon active dans le domaine des matériaux de construction en verre.

SIT (Service Informatisé du Territoire) :

Le Conseil a adjugé à Géo2rives SA, Fully, le mandat pour la réalisation du cahier des hydrantes, la localisation des immeubles et des bâtiments prioritaires ainsi que des bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques.

Guichet virtuel :

La Commune a conclu un contrat avec la société Ofisa, Lausanne, pour la mise en place d'un guichet virtuel.

Billets CFF :

Le Conseil a décidé de renouveler les 2 abonnements CFF pour les cartes journalières dès le mois de septembre 2015. Le prix de vente des billets reste fixé à Fr. 37.00 pour les personnes domiciliées et à Fr. 42.00 pour les personnes non-domiciliées.

Signalisation routière :

Le Tribunal Cantonal a rejeté le recours déposé par la Commune contre le projet d'abaissement de la vitesse de 80 km/h à 60 km/h à l'entrée Ouest de Saxon. La nouvelle signalisation a été installée par le Canton.

Circulation :

Des ralentisseurs ont été installés, à titre d'essai pour une durée d'une année, sur le tronçon de route "Rue de l'Autoroute-Pont de Saillon" afin de réduire la vitesse des véhicules.

PIDR :

Le Corps de Police de la PIDR a été complété comme suit :

- M. Frédéric Reuse de Saxon, assistant de sécurité publique, en remplacement de M. Mathieu Lampert qui a quitté la PIDR,
- Mme Thérèse Favre de Riddes, secrétaire et comptable.

Service du Feu :

En accord avec le Service cantonal du feu, le Corps des Sapeurs-pompiers a pu effectuer un exercice grandeur nature à l'occasion de l'incendie volontaire de la maison d'habitation située au Sud du Casino.

Le Conseil a décidé d'augmenter la solde du Corps des sapeurs-pompiers à partir du 1^{er} janvier 2015.

AP2R (Autorité de Protection de l'adulte et de l'enfant des Deux Rives) :

A la suite de la démission de Mme Valentine Rossier, le poste de Juriste a été confié à Mme Céline Maytain de Sion.

Chambre pupillaire :

Me Benoît Rouiller remplace, au poste de Vice-Juge de la commune, Mme Ludivine Detienne, absente pour un séjour linguistique du 1^{er} septembre au 31 décembre 2015.

SOC (Service Officiel de Curatelle Intercommunale) :

Ont été engagés à temps partiel :

- Mme Aida Basic de Sion au poste de Secrétaire pour une durée limitée,
- M. Dominique Pedroni, Directeur du CMS, pour collaborer à la mise en place du projet de Service Officiel de Curatelle intercommunale.

Le personnel du SOC a pris possession de ses nouveaux locaux au Centre des Sources le 02 juin 2015.

Salles communales :

Le Conseil a décidé d'installer une connexion WI-FI dans les salles permettant, notamment, à la Société PMAX de Saxon de gérer le chauffage à distance, ainsi qu'une borne sur la Place du Village.

Cour de l'école :

Les travaux de la réfection de la cour Est ont été confiés à l'entreprise Michel Maret, Saxon.

Journées de ski :

Sur proposition de la Commission Sport et Loisirs, le Conseil a accepté l'organisation de plusieurs journées de ski pour les élèves des classes primaires dans le cadre du concept « Sport ».

CO Fully-Saxon :

La Commune de Saxon s'est vue conférer gratuitement, par la Bourgeoisie de Fully, un tiers du droit de superficie distinct et permanent portant sur les 9'900 m² de la parcelle sur laquelle est construit le cycle d'orientation.

Les mandats ont été adjugés comme suit par les 2 communes :

▪ Chauffage temporaire	:	AVESCO	Conthey
▪ Combustible	:	Société coopérative d'agriculture	Fully
▪ Choix du mobilier	:	MCA Crettenand Architecture SA	Fully
▪ Canalisation, bordures	:	Fleutry Transports	Fully
▪ Chaussée, revêtement	:	Fleutry Transports	Fully
▪ Petits ouvrages en béton	:	DEC Dorsaz	Fully
▪ Aménagements extérieurs	:	DEC Dorsaz	Fully
▪ Place de jeux et de sports	:	Realsport	Fully
▪ Agencement cuisines	:	SP Cuisines & Rénovations Sàrl	Saxon

La Commune de Saxon a négocié une indemnité unique forfaitaire de Fr. 9'000.00 correspondant à sa part de location de la toiture pour une durée de 30 ans suite à l'installation de panneaux photovoltaïques par les Services Industriels de Fully.

Cours pour apprentis :

Mme Françoise Gfeller complète l'effectif des personnes donnant des cours d'appuis aux apprentis rencontrant des difficultés scolaires.

Ecole en santé :

La Commune va bénéficier de subventions de la part du Canton dans le cadre du projet pilote de médiation scolaire. Les heures de médiation ont été confiées à Mme Leticia Willommet de Charrat.

Complexe scolaire :

Le Conseil a adjugé la fourniture et la pose d'armoires à l'entreprise Christian Fagherazzi, Saxon.

Direction des Ecoles et bibliothèque :

Mme Natacha Mottier de Saxon a été engagée à temps partiel aux postes :

- de secrétaire de la Direction des écoles, dès la rentrée scolaire 2015-2016,
- d'aide bibliothécaire.

Personnel enseignant :

Le Conseil a confirmé l'engagement des personnes suivantes :

- Mme Christel Amsler d'Evionnaz

- Mme Angelique Copt d'Orsières
- Mme Isaline Pedroni de Saxon
- Mme Denise Fournier de Basse-Nendaz
- Mme Véronique Van Eck de Saxon
- Mme Anne-Véronique Reuse de Leytron
- Mme Laurence Mizel de Chemin
- Mme Romaine Rey de Monthey

Scolarité :

Nos Autorités ont accepté les nouveaux horaires Harmos proposés dès la rentrée scolaire 2015-2016.

Jumelage :

Une classe d'enfants de Bouliac a séjourné du 21 au 27 février dans notre Commune. Les élèves de 5^{ème} primaire de la classe de Mme Anne-Laure Egg se sont déplacés à Bouliac du 12 au 20 juin. La Fanfare « Corps de Musique » s'est rendue à Bouliac durant le week-end de l'Ascension et la société « Poignée en Main » de Bouliac nous a rendu visite le dernier week-end de mai.

Transports scolaires :

Le mandat pour optimiser les trajets et les secteurs de prise en charge des élèves par le bus scolaire a été confié au bureau Géo2rives SA, Fully.

Cimetière :

Le Conseil a adjugé à l'entreprise Pedroni SA, Saxon, la fourniture et la pose d'un columbarium supplémentaire au nouveau cimetière.

Sport :

Dans le cadre du défi « La Suisse bouge », la Commune de Saxon a perdu par 2031 heures contre 2582 heures pour la Commune de Riddes.

La Commune a eu l'honneur d'accueillir le Trophée de la luge qui s'est déroulé le 15 février 2015.

Mérites sportifs :

Les mérites sportifs 2014 ont été remis en date du 23 janvier 2015 aux personnes suivantes :

- **Gymnastique** : Charlotte Reuse, Alicia Reuse
- **Hockey sur glace** : Sylvain Tornay
- **Karaté** : Théo Marclay
- **Football** : FC Saxon-Sports
- **Mérite spécial** : Gaël Mermoud pour sa promotion d'arbitre assistant en 2^{ème} ligue interrégionale

EPAC :

Le 2 juin, une délégation du Conseil communal a accompagné les élèves de l'EPAC au Palais Fédéral pour le vernissage de l'album « Le Parlement fantastique » dédié à l'histoire et au fonctionnement du Parlement.

Location du Boulodrome :

Un accord a été conclu avec les clubs de pétanque de Saxon et de Riddes concernant la reprise du bail lié au boulodrome situé dans les sous-sols de la salle polyvalente.

Tour médiévale :

Le mandat d'ingénieur pour l'assainissement des parements de la tour a été confié au bureau Alpatec SA, Martigny.

Réseau parents d'accueil :

Mmes Claudia Dupont et Ana Catarina Soares Oliveira ont été engagées dès le 5 janvier 2015 pour compléter la structure. Mme Nathalie Gomes a rejoint le Réseau dès le 1^{er} mai.

Abricopain :

Les personnes suivantes ont été engagées pour compléter la structure :

- Mlle Mégane Eryilmaz de Saxon pour un apprentissage
- Mlle Céline Nanchen de Saxon pour un stage d'une année
- Mlle Marie-Morgane Pochon de Martigny pour un stage d'une année
- M. Jimmy Bilardo de Saxon pour un stage d'une année
- Mlle Cassandra Cabral de Saxon pour un stage d'une année.

Home « Les Floralties » :

Les pensionnaires ont déménagé le 2 mars 2015 pour prendre possession de leurs nouveaux locaux à la Résidence des Sources.

Centre Médico-Social subrégional :

À la suite de notre restructuration de la Direction, M. Dominique Pedroni de Saxon a été nommé à la Direction du CMS dès le 1^{er} mars 2015 en remplacement de Mme Simone Milhit, laquelle occupe dorénavant le poste de responsable des infirmières.

La Commune de Charrat a transmis sa démission du CMS pour le 31 décembre 2015.

Service des repas à domicile :

À la suite de la démission de Mme Christine Follonier, M. Patrick Felley la remplace au poste de coordinateur du service des repas à domicile.

Centre des Sources :

L'inauguration du Centre des Sources comprenant l'EMS, le CMS, les locaux de l'AP2R et du SOC a eu lieu officiellement le 16 juin 2015.

Equipement de la zone du Vacco :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- | | | | |
|--------------------------|---|--------------------------|--------|
| ▪ Ingénieur | : | Géo2rives SA | Riddes |
| ▪ Génie civil | : | Joseph Carron SA | Saxon |
| ▪ Travaux d'appareillage | : | Forré SA | Saxon |
| ▪ Electricité | : | Electricité Sédunoise SA | Saxon |

Eclairage public :

Le Conseil a adjugé à SEIC/TELEDIS, Vernayaz, le mandat pour la mise à jour de l'audit réalisé en 2012.

Audit énergétique :

Le Conseil communal a confirmé à la société Alpiq Vernier l'audit énergétique du Casino, du complexe sportif du Pérosé, de l'école primaire, de l'ancienne maison de commune au Village, de la salle polyvalente et de l'Auberge de la Pleyeux.

Démolition de bâtiments :

Les travaux de démolition des anciens dépôts Roth et de la villa Sauthier ont été adjugés aux entreprises Guy Monnet, Isérables et Joseph Carron SA, Saxon.

Trafic :

Suite à une intervention de la Municipalité, la Route de l'Usine à Ecône a fait l'objet de travaux de réfection par l'entreprise Pittet-Chatelan, Lausanne, sous la responsabilité de la Commune de Riddes.

Le Service des Routes, des Transports et des Cours d'eau a débuté les travaux de réfection de la route de Tovassière et de la route Saxon - Col du Lin à la hauteur de l'Arbarey.

Les travaux de remise en état du Chemin du Fa et de Bonatry ont été adjugés à l'entreprise Michel Maret, Saxon.

Mur anti-bruit sur l'autoroute A9 :

Le Conseil a adjugé le mandat au bureau Transportplan Sion SA, Sion, pour redimensionner la paroi anti-bruit sur la partie Ouest de l'A9 dans la région de la Grand-Toula, étant donné que le Conseil d'Etat a refusé une extension de la zone à bâtir dans cette région.

Intempéries :

Suite aux intempéries de mai 2015, 6'000 à 7000 m³ de terre ont été évacués des dépotoirs de la Pierre et du Pérosé par les entreprises Jacques et Christophe Lambiel, Saxon, Gino Arbace SA, Saxon, Etrasa SA, Martigny et Guy Monnet, Isérables. Ces travaux sont subventionnés au taux de 85% par le Canton.

Torrents :

Les travaux d'entretien des différents torrents ont été adjugés au Triage Forester des 2 Rives, Riddes.

Carte des dangers :

Le Conseil a adjugé le mandat pour la réalisation de l'avant-projet de protection contre les crues pour le passage du Torrent de Vella sous les voies CFF au bureau GEPAT, Fully.

Aménagement des canaux des Frasses et de Pro Bovey :

Le Tribunal Cantonal a déclaré irrecevable le recours déposé par les opposants, de sorte que les procédures sont terminées et que les travaux pourront être adjugés.

Loi sur l'Aménagement du Territoire :

Le Conseil a adjugé le mandat au bureau BISA SA, Sierre, pour procéder à l'étude de la fiche concernant la Commune de Saxon.

Zones de dangers d'avalanches :

Le Conseil d'Etat a approuvé, en date du 22 avril 2015, le plan de zones de dangers d'avalanches ainsi que les prescriptions l'accompagnant.

Vente de terrains :

- une surface d'environ 100 m², au lieu-dit "Vers les Ponts", à M. Claude-Alain Felley.

Achat de terrains :

- une parcelle de 1'682 m² à Pro Bovey, à l'hoirie Robert Magnin.
- env. 5'000 m² à l'Arbarey, à Mme et M. Patrick Aguiari.

Panneaux solaires :

Le Conseil a adjugé les travaux de fourniture et de pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du CAAD (Centre d'Accueil d'Adultes en Difficulté) à l'entreprise Solalpes Energie, Chippis.

Chemin du Troupeau :

La traditionnelle balade organisée le 9 mai par l'Association des Amis des Sentiers Pédestres de Saxon a attiré plus de 100 personnes.

Tourisme :

Le Conseil a accepté de prolonger sa collaboration avec l'Association « Martigny Région » pour l'année 2015.

Nouvel emprunt :

Profitant des taux extrêmement intéressants sur les marchés financiers et en prévision du paiement du solde des travaux à réaliser dans le cadre de la construction du CO Fully-Saxon, le Conseil a décidé de contracter un emprunt de Fr. 5 mios auprès de Continental Capital Markets au taux de 0.92% sur 8 ans.

STEP :

Les mandats ont été adjugés comme suit :

- **Dimensionnement du bassin d'eau pluviale** : Hydrocosmos SA Vernayaz
- **Travaux géométriques** : Géo2rives SA Fully

Le Conseil a retenu la variante prévoyant des ouvrages construits « hors sol ». Les travaux devraient débuter en 2016, voire en 2017.

Réseau d'égouts :

Le Conseil a adjugé au bureau Idéalp SA, Sion, l'établissement d'un diagnostic du système de traitement des eaux usées dans la région de la Pleyeux.

Location des alpages :

La famille Boson de Charrat poursuivra la location des alpages jusqu'au terme de la saison d'estivage 2015. La Bourgeoisie de Riddes a résilié au 31 décembre 2015 la convention de location pour les terrains situés sur l'alpage des Etablons de Riddes.

Cadastre forestier :

Le Conseil a adjugé le mandat au bureau Géo2rives SA, Fully, pour mettre en conformité le cadastre forestier.

Droit de cité :

Sur préavis de la Commission du droit de cité, le Conseil a accepté les demandes présentées par :

- Diana Brasil
- Sevdaim Musliu
- Juan Gomez Rodriguez
- Serafim De Almeida Da Costa Pereira et sa famille

Saxon, le 6 août 2015